



Dossier de presse

Un nouveau lieu de vie

Répondant aux besoins actuels et futurs des personnes accueillies aux foyers d'accueil spécialisé et médicalisé de l'Institut Saint-André à Cernay.



Contact presse

.....
Association Adèle de Glaubitz
Blandine Becker
Responsable communication
76 avenue du Neuhof
67100 Strasbourg
Tél. : 07 88 75 41 76
blandise.becker@glaubitz.fr

.....
Institut Saint-André
Thierry Monti
Directeur d'établissements
43 route d'Aspach
68700 Cernay
Tél. : 03 89 75 30 15
thierry.monti@glaubitz.fr



Communiqué de presse

L'Institut Saint-André est un établissement de l'Association Adèle de Glaubitz qui regroupe à Cernay de nombreux établissements, dont les foyers d'accueil spécialisé et médicalisé (FAS-FAM) ainsi qu'un service d'accueil de jour (SAJ) pour adultes. L'actuel bâtiment Sainte-Odile, datant de 1912, sera remplacé par un nouveau projet architectural de 4760 m² sur une surface de 90 ares répondant aux besoins actuels et futurs des personnes accueillies.

Le projet architectural repose sur le projet d'établissement 2023-2028 des Établissements et services accompagnements et habitats, qui met l'accent sur la reconnaissance de la personne en tant qu'auteure de sa vie en partant de son expérience et de ses expertises.

Ainsi, le projet s'articule autour de la création de trois immeubles conçus comme de grandes maisons, tout en conservant une dimension humaine favorisant l'appropriation des lieux par les habitants.

À proximité, un quatrième immeuble collectif abritera le service d'accueil de jour au rez-de-chaussée et à l'étage, les pôles médico-technique et administratif de l'établissement. Les quatre immeubles s'articuleront autour d'une "place de village" centrale créant un espace autogéré positionné au cœur de la communauté, favorisant une vie sociale active et des animations partagées.

François Eichholtzer, Président de l'Association Adèle de Glaubitz, Céline Rossi, Directrice générale de l'Association Adèle de Glaubitz, et Thierry Monti, Directeur des établissements et services accompagnements et habitats, de l'Institut Saint-André ont le plaisir de vous inviter à :

La pose de la 1^{ère} pierre
Jeudi 6 juin 2024 à 10h30

À l'Institut Saint-André
Association Adèle de Glaubitz
43 route d'Aspach à Cernay

La pose de la 1ère pierre sera suivie d'un cocktail déjeunatoire.

Répondre aux besoins de vie et de soins

.....

Ce projet architectural prend en compte l'amélioration des conditions de vie des 90 personnes occupant l'actuel immeuble Sainte-Odile et accompagnées au quotidien par 40 professionnels.

Datant de 1912, les locaux existants ne permettent pas d'agrandissement, et leur organisation est devenue inadaptée, créant des contraintes à la fois pour les résidents et le personnel. L'absence de chambres individuelles et les sanitaires toujours collectifs entravent la cohabitation et la mixité dans les espaces communs.

Le projet de construction repose sur le nouveau projet d'établissement 2023-2028, mettant l'accent sur la reconnaissance de la personne en tant qu'auteur de sa vie en partant de son expérience et de ses expertises.

L'architecture du futur bâtiment répondra aux besoins et aux aspirations des adultes accueillis aux foyers, favorisant :

- Un accompagnement personnalisé,
- L'encouragement de l'indépendance,
- La promotion de l'autodétermination,
- Le soutien des parcours de vie,
- Le développement de la participation sociale et citoyenne,
- La reconnaissance et la mobilisation des compétences et des ressources de l'écosystème.

Des consultations préalables ont été organisées au sein des établissements pour recueillir les attentes des résidents, des familles et des professionnels. Les retours ont été transmis aux architectes des cabinets NARA-COSA, qui ont utilisé ces informations pour orienter leur réflexion architecturale. Ils se sont également immergés à l'Institut pour comprendre les enjeux en rencontrant les différents acteurs, résidents, équipes de professionnels, cadres et direction, et partager la vie sur le site pour s'imprégner des lieux et des publics qui y vivent.



Un projet architectural évolutif et durable

.....

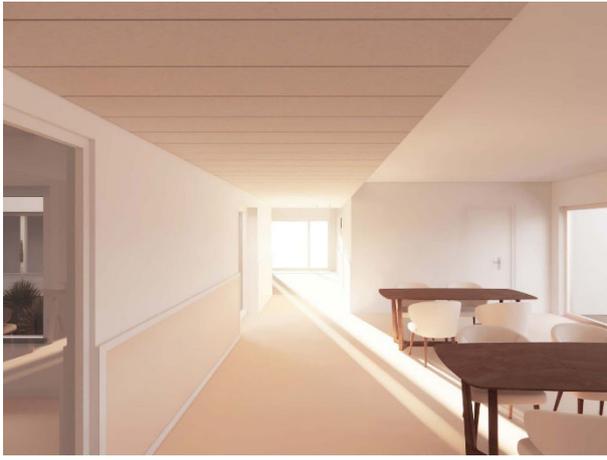
Ce projet, enraciné dans l'histoire, le paysage, et l'architecture de l'Institut Saint-André, inscrira les nouveaux bâtiments de manière contemporaine dans l'histoire du site. Pour cela, l'idée a été d'adopter une approche de conception inspirée d'un village, en regroupant les habitations autour de la future place centrale de l'Institut, créant ainsi une densité appropriée.

Le projet de construction du FAS, FAM, et SAJ s'articule autour de la création de trois immeubles conçus comme de grandes maisons, tout en conservant une dimension humaine favorisant l'appropriation des lieux par les habitants. Cette forme d'habitat privilégie des espaces privatifs et collectifs différenciés, ce qui favorise l'indépendance des résidents en adaptant l'environnement et le logement au développement et aux évolutions des autonomies personnelles et relationnelles. Elle encourage également une dynamique de parcours de vie évolutive en offrant un accompagnement personnalisé et des prestations en lien avec les besoins changeants des personnes comprenant un espace de vie privatif avec une salle de bains, et un accès à un espace extérieur (balcon ou terrasse) pour chaque chambre.

Les trois immeubles d'habitation indépendants, mais proches, offriront 6 unités de vie pour 75 résidents et permettront une plus grande souplesse et modularité pour s'adapter aux évolutions des publics à venir. Chaque unité de vie est composée de 12 ou 13 chambres et de nombreux espaces de vie : cuisine, salle à manger, salon... À proximité, un quatrième immeuble collectif abritera le service d'accueil de jour pour 15 personnes au rez-de-chaussée et à l'étage, les pôles médico-technique et administratif de l'établissement. Construits sur une surface 4 760 m² de plancher, les quatre immeubles s'articuleront autour d'une "place de village" centrale, créant un espace autogéré positionné au cœur de la communauté, favorisant une vie sociale active et des animations partagées.

Le projet intègre également les normes les plus récentes en matière de respect de l'environnement et de réduction des coûts énergétiques, garantissant ainsi une approche durable et économiquement efficace.

L'association propriétaire, les Maisons de la Croix, consacre 90 ares soit 9000 m² à ce projet de reconstruction des foyers de vie de l'Institut Saint-André. Le montant total des travaux, toutes dépenses confondues, s'élève à 16,1 millions d'euros. Ce projet est financé avec le concours de la Collectivité européenne d'Alsace sur le budget de fonctionnement de l'établissement et tiendra compte des coûts relatifs aux amortissements et aux frais financiers. Cette opération de construction sera réalisée en 10 trimestres, l'ensemble sera réceptionné à l'été 2026.



Combiner indépendance et vie communautaire

.....

L'objectif de ce projet est de quitter définitivement le modèle immobilier ressemblant aux anciennes maisons de santé, telles que les sanatoriums construits au 19e siècle, caractérisés par leurs vastes façades et leurs longs couloirs. À la place, il a été privilégié des habitations plus adaptées et à taille humaine qui combinent indépendance, autonomie, espaces privés et vie communautaire au sein d'un même lieu de vie.

Cette approche architecturale vise à stimuler les résidents en les encourageant à quitter leur domicile chaque jour pour fréquenter d'autres espaces de vie en journée, afin d'accroître la participation sociale, les relations interpersonnelles et l'intégration sociale, en particulier grâce à la place centrale du village et à l'espace autogéré.

Chaque individu doit pouvoir identifier son lieu de vie et s'y sentir à l'aise. Pour faciliter cette orientation, il a été choisi d'organiser le logement en petites unités, avec l'option d'une maison accueillant deux lieux de vie, offrant un compromis idéal. L'accent est mis sur l'intimité, tout en favorisant simultanément la dynamique collective et les relations sociales. Il sera possible de se retirer dans son propre espace tout en profitant de la vie collective.



L'Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

Situé à l'entrée des vallées de la Thur et de la Doller et à proximité immédiate de la ville de Cernay, l'Institut Saint-André regroupe un ensemble d'établissements et services dédiés à l'accueil, l'hébergement et la prise en charge de personnes en situation de handicap.

Organisé sous la forme d'un petit village, dans un vaste parc arboré, il accueille **775 personnes de tous âges et de tous niveaux d'autonomie accompagnées au quotidien par plus de 500 professionnels**. Les plus jeunes sont accueillis en Institut médico-éducatif, incluant un service pour enfants polyhandicapés. Les adultes sont accueillis en Maison d'accueil spécialisé (MAS), en Foyers d'accueil spécialisé et médicalisé (FAS - FAM), en Service d'accueil de jour (SAJ), ou en Foyers et résidences d'hébergement pour travailleurs handicapés. Un ESAT et une Entreprise adaptée sont également présents sur le site offrant près de **270 postes de travail adaptés**.

Depuis plus de **30 ans**, l'Association Adèle de Glaubitz développe des programmes complexes et innove dans de nombreux domaines d'accompagnement : les **déficiences intellectuelles et sensorielles**, l'autisme, le pluri et polyhandicap, les handicaps rares, la grande dépendance et la protection de l'enfance.

L'Association Adèle de Glaubitz accompagne plus de **2 000 personnes, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées dépendantes dans 41 établissements et services sur 13 sites en Alsace**. En s'adaptant aux nouveaux besoins, dans un secteur en mutation, elle agit au plus proche des besoins des personnes accompagnées et de leur famille, tout en développant de nombreux partenariats.

L'Association construit, reconstruit, adapte, modernise, améliore ses modes d'intervention. **Pour chaque personne, elle croit aux possibles !**

www.glaubitz.fr



Ils soutiennent le projet



La Collectivité européenne d'Alsace

Depuis le 1er janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace. Toutes les missions des deux conseils départementaux sont non seulement poursuivies, mais la Collectivité européenne d'Alsace assure dorénavant de nouvelles compétences qui tiennent compte de la spécificité frontalière de l'Alsace et qui renforceront l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.



L'Agence régionale de Santé Grand Est

L'Agence régionale de santé est chargée du pilotage régional du système de santé. Elle définit et met en œuvre la politique de santé en région au plus près des besoins de la population. Son action s'inscrit dans le cadre de la politique de santé définie par le ministère en charge de la santé et en concertation avec les acteurs de la santé dans les territoires.



Un grand merci à la Collectivité européenne d'Alsace et à l'Agence Régionale de Santé Grand Est pour leur confiance et leur collaboration à nos côtés.